

Un aller retour à l'hypogée gallo romain vaut le détour. Son édification remonte au I^{er} siècle.

Prendre la rue des Genêts, puis à gauche la rue des Rivières. Rejoindre le pont de Desmoulines et franchir le Thouet.

⚠ Suivre la D 46 à droite avec prudence sur 150 m.

S'engager sur le chemin herbeux à droite. Passer sous le pont ferroviaire, aller à droite, longer un lotissement. Prendre la D 46 et descendre jusqu'au passage à niveau. Ne pas le franchir et longer la voie ferrée.

Au grand carrefour, suivre la rive droite du Thouet au plus près. Laisser le chemin de Crémille sur votre gauche. L'itinéraire s'élève et parvient au niveau de Marouillais. Tourner à droite et atteindre l'ancien moulin à farine de gué Rolland.

Traverser le gué pierré. Au carrefour, suivre le chemin de droite, franchir sur un pont la voie ferrée et atteindre la D 138.

⚠ L'emprunter par la droite sur 150 m et prendre à gauche direction de Puy Terrier.

Dans le hameau, prendre à gauche. Le quitter par le chemin des Maquignons. A la croix, filer. A la croisée, continuer et retrouver le parking du départ.

Code du Balisage


Balise d'un itinéraire VTT


Numéro du circuit :
vert/très facile
bleu/facile
rouge/difficile
noir/très difficile

SAINT-LOUP-LAMAIÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le lac du Cébron et son jardin pédagogique ;
 - le château de Piogé ;
 - les lavoirs du Grand Mairé et Puy Terrier ;
 - le pont de Vernay ;
 - la pittoresque vallée du Thouet.
- A proximité
- le centre médiéval d'Airvault ;
 - l'hypogée de Louin ;
 - Saint Loup Lamairé : petite cité de caractère ;
 - le château de Saint Loup Lamairé.

Bonne randonnée...

Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé. Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.



- Comité Départemental du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres
www.codep-cyclo79.fr
codepcyclo79@sfr.fr

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

SAINT-LOUP-LAMAIÉ



Plaine et rivières

Au départ de la base de loisirs, traverser la plaine, quelques forêts et bois, puis, la vallée du Thouet jalonnée de passages de gués.

Accès : 18 km au nord ouest de Parthenay par la D 938

Départ : parking de la base de loisirs du Cébron

Distance : 22 et 36 km (circuits 5 et 6)

Durée : 3 h 30

Balisage : jaune

Difficulté : bleue

Rando VTT
en Deux-Sèvres

Le bassin versant du barrage du Cébroun alimente une retenue de 11,5 millions de m³ soit 286 ha d'eau. En terre consolidée, il a été construit de mai 1980 à février 1982. La retenue peut fournir 16000 m³ d'eau potable par jour pour environ 100000 habitants. Avec plus de 250 espèces d'oiseaux recensés, ce site est remarquable pour l'ornithologie, il est le site d'hivernage le plus important du Poitou.

P Quitter le parking par la droite. Franchir le barrage et partir à droite après l'usine de traitement des eaux.

Traverser avec prudence la D 46 et atteindre le hameau de **Haut Sourches**.

A sa sortie, bifurquer à gauche, puis à droite. Dépasser un

carrefour, et au suivant s'engager à gauche à la corne d'un bois. A la croisée, filer à droite. Franchir un carrefour et prendre à gauche. Après un virage à angle droit, poursuivre à droite et rejoindre le hameau de **Champeau**. Demeurer à main gauche, rejoindre la D 27, l'emprunter à droite sur 500 m.

Se diriger à gauche. Au carrefour (possibilité de prendre à droite, passer la **Guichardière** et rejoindre le point de départ, parcours de 22 km), virer à gauche et poursuivre jusqu'à la **Tessonnière**.

A l'entrée du bourg, partir à droite dans un chemin boisé, et encore à droite au calvaire. Filier vers le nord et

atteindre **Barroux** après avoir traversé la D 725.

Traverser le village par la rue principale. Au calvaire, s'engager à droite rue du Stade, puis après 150 m à gauche sur le chemin. Franchir la D 128, traverser les **bois de Bordries**, puis la ligne de chemin de fer et atteindre le hameau le **Grand Moiré**.

Bifurquer à droite **rue du Lavoir**.

Le lavoir du Grand Moiré est daté de 1829. Il a fait l'objet de restauration en 1995 et 2008.

Après le lavoir, continuer à droite sur un chemin herbeux. A la croisée, partir à gauche, traverser la route.

Au carrefour, s'engager à droite et rejoindre **Plogé**.

Au calvaire, prendre à droite **rue du Château** qui dévale vers l'ancienne forteresse. Passer devant le château.

Le château est construit sur le rebord escarpé d'un plateau. Sa construction date des XII et XIII^{ème} siècles. Plogé garde un aspect féodal : grand mur bien bâti encadré par deux tourelles. L'accès est verrouillé vers l'ouest par une porte classique percée entre deux tours équipées pour les armes à feu.

Descendre jusqu'à la Cendronne, la traverser, remonter sur la route. L'emprunter sur 150 m et tourner à gauche. L'itinéraire est commun avec le

GR 36. Continuer jusqu'à Roche Paillé, passer sous la voie ferrée, la traverser une nouvelle fois, franchir le **Thouet** sur une passerelle et filer jusqu'à **Airvault** par la **rue de Monts**.

S'engager à droite **rue de Bel Air**. Au rond point, se diriger à droite route d'**Availles**. Emprunter la **rue Faubourg des Cypres**, puis la rue de la Gare pour rejoindre le pont de Vernay.

Le pont de Vernay est classé monument historique. Sa construction se situe entre la seconde moitié du XIII^{ème} siècle et avant 1242. Long de 120 m, il est composé de 17 arches en plein cintre soutenues de trois arcs doubleaux. Il permettait de franchir le Thouet sur la route de Poitiers à Nantes.

